

Élection des membres du Bureau par collège

L'an deux mille vingt, le **lundi 05 octobre à 18h30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Armorique du Centre culturel de l'Hermine à Sarzeau sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte au public et diffusée en direct sur internet.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Noël PAUL (*Ambon*)
M. Pascal BARRET (*Arradon*)
M. Roland TABART (*Arzon*)
Mme Claire MASSON (*Auray*)
Mme Muriel CLÉRY (*Damgan*)
M. Luc LE TRIONNAIRE (*Elven*)
M. Daniel LORCY (*Ile d'Arz*)
Mme Brigitte CORFMAT (*Lauzach*)
M. Alain BRULE (*Le Bono*)
M. Nicolas DESCHAMPS (*Le Hézo*)
Mme Magali TOUATI-BERTRAND
(*Le Tour du Parc*)
M. Jacques MADEC (*Locmariaquer*)
M. Jacques LE METAYER (*Meucôn*)
M. Alban MOQUET (*Monterblanc*)
M. Honoré GUIGOURES (*Plescop*)
Mme Sylvie LASTENNET (*Ploeren*)
M. Patrick CAMUS (*Plougoumelen*)
M. Nicolas LE GROS (*Pluneret*)
Mme Nathalie COURTRAI (*Saint-Armel*)
Mme Gaëlle PRIGENT (*Saint Avé*)
M. Jean-Michel YANNIC (*Sainte-Anne-d'Auray*)
M. Frédéric PINEL (*Saint-Gildas-de-Rhuys*)
M. Yannick DERIAN (*St-Nolff*)
M. Alain LAVACHERIE (*Saint-Philibert - Suppléant*)

Mme Camille PETERS (*Sarzeau*)
Mme Sylvie SCULO (*Séné*)
Mme Stéphanie HERPE (*Sulniac*)
M. Éric MAHÉ (*Surzur*)
M. Yves LOUIS (*Theix-Noyal*)
M. Bruno BODARD (*Treffléan*)
M. Gérard THEPAUT (*Vannes - suppléant*)
M. Jean-Marie LABESSE (*Arc Sud Bretagne*)
M. Ronan LE DÉLÉZIR
(*Auray Quiberon Terre Atlantique*)
M. Thierry EVENO
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. David LAPPARTIENT
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Claude LE JALLE
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Jean-Philippe PERIES
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Patrice LE PENHUIZIC
(*Questembert Communauté*)
M. Michel JALU (*Conseil Départemental - suppléant*)
M. Gérard GICQUEL (*Conseil Départemental - suppléant*)
Mme Marie Jo LE BRETON (*Conseil Départemental*)
M. André CROCQ (*Conseil Régional*)
Mme Anne GALLO (*Conseil Régional*)

Absents excusés :

M. Frédéric LAURENT (*Baden*)
M. Benoît MADEC (*Crac'h*)
M. David ROBO (*Vannes*)
Mme Marine BARDOU (*Saint Philibert*)
M. François GOULARD (*Conseil Départemental*)

Mme Soizic PERRAULT (*Conseil Départemental*)
M. Gilles DUFEIGNEUX (*Conseil Départemental*)
M. Maxime PICARD (*Conseil Régional*)
M. Patrick LE DIFFON (*Conseil Régional*)

Procurations :

M. Benoît MADEC (*Crac'h*) donne pouvoir à M. Ronan LE DÉLÉZIC
Mme PERRAULT Soizic (*Conseil Départemental*) donne pouvoir à Mme Marie Jo LE BRETON
M. Patrick LE DRIFFON (*Conseil Régional*) donne pouvoir à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents (équipe du parc):

Mme Monique CASSÉ, Mme Annaëlle MÉZAC, M. Ronan PASCO, Mme Sophie GIRAUD, Mme Morgane DALLIC, Mme Marie TAVENNEC, M. Thomas COSSON, M. Fabrice JAULIN, Mme Irène BEGUIER, Mme Julia THIBAUT, M. David LEDAN, M. Benjamin SIMON.

Élection du Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Monsieur le Président, légalement élu par le Comité Syndical, prend la présidence de la séance du Comité Syndical.

Le Bureau syndical, comprend 12 membres, dont le Président, et composé comme suit :

- pour le collège de la Région Bretagne : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège du Département du Morbihan : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des intercommunalités adhérentes : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des communes adhérentes, chaque secteur géographique est représenté par un délégué : 6 délégués avec 1 voix chacun.

Pour mémoire, se référer aux statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

L'élection des membres du Bureau se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des membres qui composent le Comité Syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que le mandat au titre duquel ils ont été désignés.

Monsieur le Président fait l'appel par collège des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat Mixte et propose de procéder à l'élection des membres du Bureau.

Collège de la Région Bretagne

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat Mixte.

Les candidats pour le Collège de la Région Bretagne sont :

André CROCQ et Anne GALLO

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletins blancs : 4

Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- Anne GALLO (97 voix) - Élu
- André COCQ (96 voix) - Élu

Collège du Département du Morbihan

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat Mixte.

Les candidats pour le Collège du Département du Morbihan sont :

Marie Jo LE BRETON et Gilles DUFEIGNEUX.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletin nul : 1
- Bulletins blancs : 4

Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- Marie Jo LE BRETON (95 voix) - Élu
- Gilles DUFEIGNEUX (64 voix) - Élu

Collège des intercommunalités

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat Mixte.

Les candidats pour le Collège des Intercommunalités sont :

Ronan LE DELEZIC.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 101

Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- Ronan LE DÉLÉZIR (101 voix) - Élu

Collège des Communes

Monsieur le Président fait l'appel par secteur géographique (6) des candidats pour un placé au sein du Bureau du Syndicat Mixte.

Les candidats pour le Collège des Communes – Secteur de la Rivière d'Auray sont :

Patrick CAMUS et Jacques MADEC.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletin nul : 1

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

- Patrick CAMUS (67voix) – Élu
- Jacques MADEC (34 voix) – Non élu

Le candidat pour le Collège des Communes – Ouest Golfe (Rivière de Noyal) est :

Sylvie SCULO.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

- Sylvie SCULO (90 voix) - Élu

Le(s) candidat(s) pour le Collège des Communes – Centre Golfe est (sont) :

Pascal BARRET.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102.

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

- Pascal BARRET (88 voix) – Élu.

Le(s) candidat(s) pour le Collège des Communes – Balçons du Golfe est (sont) :

Luc LE TRIONNAIRE.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

- Luc LE TRIONNAIRE (101 voix) – Élu.

Le(s) candidat(s) pour le Collège des Communes – Rivière de Penerf est (sont) :

Éric MAHÉ, Magali TOUATI – BERTRAND et Muriel CLÉRY.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

- Muriel CLÉRY (42 voix).
- Éric MAHÉ (33 voix)
- Magali TOUATI-BERTRAND (27 voix).

Deuxième tour de scrutin le résultat est :

- Muriel CLÉRY (61 voix) - Élu
- Éric MAHÉ (26 voix) – Non élu
- Magali TOUATI-BERTRAND (15 voix) – Non élue.

Les candidats pour le Collège des Communes – Presqu'île de Rhuys sont :

Frédéric PINEL et Nathalie COURTRAI.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102
- Bulletin blanc : 1

Après décompte des bulletins de vote le résultat est :

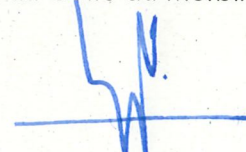
- Nathalie COURTRAI (62 voix) – Élu
- Frédéric PINEL (39 voix) – Non élu.

Le Comité Syndical :

- Désigne au vote à bulletin secret
 - Anne GALLO
 - André CROCC
 - Marie Jo LE BRETON
 - Gilles DUFEIGNEUX
 - Ronan LE DÉLÉZIR
 - Patrick CAMUS
 - Sylvie SCULO
 - Pascal BARRET
 - Luc LE TRIONNAIRE
 - Muriel CLÉRY
 - Nathalie COURTRAI

Membres du Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT